

Présentation de l'Association « Sortir à Rennes »



Vous venez de faire une démarche qui, nous le souhaitons, vous permettra de rencontrer des gens sympathiques et de découvrir des activités intéressantes dans notre région. Nous vous souhaitons la bienvenue.

LE BUT DE NOTRE ASSOCIATION

L'association « Sortir à Rennes » a été créée en 1995. Elle rapproche des personnes célibataires, en couple, avec ou sans enfant ayant les mêmes affinités culturelles et sportives. Chaque adhérent propose les sorties qui l'intéressent (un cinéma, une exposition, une randonnée, une soirée jeux, un restaurant, une sortie au théâtre...).

LOCALISATION ET CONTACTS :

Notre siège est situé à la Maison de quartier du Ronceray au 110 rue de la Poterie, 35200 Rennes. Notre bureau est au numéro 8, au premier étage de la Maison de Quartier.

Accès en métro et bus : à la sortie de la station Poterie du métro, prendre la ligne 2 du bus et descendre à l'arrêt Ronceray.

Le site internet : www.sortirarennes.asso.fr

NOTRE FONCTIONNEMENT

Vous pouvez nous rencontrer au restaurant ou au café qu'on essaye d'organiser en fin ou début de mois.

Le programme

Le programme des activités est envoyé, chaque début de mois, par mail. Les propositions des activités sont envoyées sur la messagerie de l'association : sar.rennes@yahoo.fr

Les adhérents souhaitant aller à la sortie contactent la personne qui l'organise. Sur le programme doit être indiqué le jour, la date, l'heure, l'activité, le lieu de rencontre, l'organisateur, son téléphone, le coût de la sortie.

Remarques importantes

Nous sommes une association et non un club de loisirs (et nous le revendiquons !). Nous n'avons donc pas d'activités préparées par de "gentils organisateurs". C'est pourquoi nous comptons sur tous pour proposer des activités.

- Lorsque vous proposez une activité, essayez de ne pas l'annuler.
- Lorsque vous vous engagez pour une activité, respectez les délais et essayez de ne pas vous désister. Pensez à la personne qui propose !



Se rendre à une activité

- N'hésitez pas à venir, même si vous ne connaissez personne.
- Pour les rendez-vous, soyez ponctuel, on n'attend pas plus de 15 mn les retardataires.

Fonctionnements particuliers

- Pour le restaurant, on ne partage pas la somme totale par le nombre de convives, chacun paye sa part. Les boissons (vins et autres boissons particulières) sont à partager entre ceux qui les ont consommées.
- Lorsqu'on se déplace en voiture, merci de penser à partager les frais et ne pas utiliser toujours les mêmes voitures : => 0,20 € /km

Assurance : La MAIF

L'Association a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile pour couvrir les activités proposées par les adhérents ou en cas de sinistre.

Les déplacements en voiture se font sous la responsabilité de chaque conducteur.

Toutefois en ce qui concerne la pratique des activités sportives (balade à pied, vélo de route, VTT, sports collectifs ...) non couvertes par une autre association, chaque participant et adhérent de « Sortir à Rennes » s'engage à s'informer sur les précautions et consignes de sécurité inhérentes à l'activité auprès de l'organisateur. En cas de non respect de ces consignes, l'Association « Sortir à Rennes » se dégage de toute responsabilité.

LA COTISATION

25 euros par an (chèque à l'ordre de Sortir à Rennes ou possibilité de faire un virement)

A QUOI SERT LA COTISATION

- Frais de fonctionnement (frais bancaire, petites fournitures, abonnement téléphonique et internet, locations de salles, assurance de l'association, etc.).
- Participation financière à certaines activités.
- Matériel pour nos activités (trousse à pharmacie, charbon de bois...)

REMARQUE : pour le moment, tous les membres de l'association sont bénévoles.

LES MEMBRES DU BUREAU 2023-24

Présidente : Valérie

Secrétaire : Magaly

Trésorière : Céline

Organisatrices wk et sorties : Régis, Stéphane, Odile.